

Acte de candidature au poste d'administrateur
de la SCIC-SAS Citoy'enR

Assemblée générale du 23 juin 2018 – salle C1 (stade G. Beyney) à l'Union

*Acte de candidature à retourner à Citoy'enR – 6 rue Louis-Marc Demouilles 31400 Toulouse
avant le 6 juin 2018.*

Je soussigné (e) :

NOM : LOPEZ Prénom : Aurore

(si personne morale) représentant :

Demeurant (ou siège social) : 8 impasse de Lascaux, Appt 71, 31500 Toulouse

Sociétaire de la SCIC-SAS Citoy'enR, appartenant à la catégorie :

1 « Producteurs de biens et services »

2 « Bénéficiaires »

3 « Collectivités et leurs groupements, institutions »

4 « Acteurs locaux »

5 « Partenaires financiers »

Déclare être candidat(e) aux élections du conseil d'administration de la SCIC-SAS Citoy'enR qui auront lieu lors de l'assemblée générale du 23 juin 2018.

A : Toulouse

Le 4 juin 2018

Signature :



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non-condamnation ci-après et de nous fournir une photocopie de votre carte d'identité ou de passeport en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois ; si non-immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.

Déclaration de non-condamnation et de filiation

Je soussigné (e) : Aurore LOPEZ

Né (e) le : 06/03/1988

À : Montauban

De (nom et prénoms du père) : Jocelyn LOPEZ

Et de (nom et prénoms de la mère) : Suzy LOPEZ

Demeurant : lieu-dit LAR, 32190 Marambat

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article A 123-51 du Code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire, soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à : Toulouse

Le 4 juin 2018

SIGNATURE :



Rappel

Article L-123-5 du Code du Commerce :

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de six mois.

Déclaration d'intérêt

Le ou la candidat(e) s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. **Attention** : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à candidater au conseil d'administration de Citoy'enR ?

Etant impliquée dans le projet depuis ses débuts, j'ai à cœur de continuer à le suivre et à m'impliquer dans son développement, autant que faire se peut. En intégrant Citoy'enR, j'ai rejoint une aventure humaine, qui vise modestement mais très concrètement à faire bouger des lignes. Ce projet m'aide à affronter plus sereinement l'avenir, car il parvient à mobiliser les acteurs du territoire autour d'un objectif commun, en faveur de la transition énergétique mais plus largement du bien commun.

Que pouvez-vous apporter à Citoy'enR et à son conseil d'administration ?

En intégrant le conseil d'administration, je souhaite apporter en premier lieu de la continuité et de la stabilité dans le pilotage de la coopérative, tout en ayant le profond souhait que ce conseil puisse se renouveler et se diversifier à moyen terme.

Mon expérience dans le suivi et l'évaluation de projets collaboratifs complexes dans le domaine de l'environnement me confère des compétences (par exemple en gestion de projet) et connaissances qui peuvent être utiles pour la coopérative.

Enfin, j'apporte une présence féminine dans un groupe encore aujourd'hui très masculin.

Quelles sont les actions que vous avez mené récemment pour Citoy'enR ?

Principalement tâches transversales de coordination, activités de communication et point de contact de la commune de L'Union pour le suivi des projets réalisés sur cette commune.

Quels sont selon vous les enjeux pour Citoy'enR dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

Les principaux enjeux sont à mon avis de maintenir une dynamique suffisante pour assurer le développement et également un suivi satisfaisant des projets dans la durée. Cela pose des questions majeures liées aux limites du bénévolat et à la potentielle cohabitation entre bénévoles et salariés (ou travailleurs indépendants).

Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt à consacrer à Citoy'enR ?

Plusieurs heures par semaine (10 heures en moyenne), variables à la fois selon mes priorités personnelles et professionnelles et selon les urgences de la coopérative.

Fait à : Toulouse

Le 4 juin 2018

SIGNATURE :



